

Audioguides. La découverte du patrimoine en autonomie

La communauté de communes est en train de réaliser des audioguides qui, dès le 1^{er} juillet, permettront aux touristes de visiter quatre sites du territoire en toute autonomie.

Aline Tassin et Anne-Marie Prigent, notamment, ont été interviewées pour l'audioguide sur le centre-ville de Landerneau.



Évidemment, le must, en matière de découverte du patrimoine, reste la visite guidée ou accompagnée. Hélas, les bénévoles, qui donnent déjà beaucoup de leur temps, ne sont parfois pas assez nombreux ou ne peuvent se rendre disponibles. Par ailleurs, les jours et heures des visites ne conviennent pas forcément à l'emploi du temps du juilletiste ou de l'aotûien.

Quatre sites retenus

C'est pourquoi la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas s'est lancée dans la réalisation d'audioguides. Seul, le touriste fait sa visite uniquement muni d'un lecteur MP3 qui lui délivre

un commentaire audio au fil de sa marche.

« Cet été, nous allons tester ce système sur les quatre sites que nous avons retenu : le centre-ville de Landerneau, le château de La Roche-Maurice, l'enclos de La Martyre et la boucle de l'abbaye de Daoulas. On devrait élargir l'offre, les années suivantes, et proposer des audioguides en breton et en langues étrangères », explique Sophie Louarn, responsable du service tourisme à la communauté de communes.

Figures locales

La semaine dernière, les interviews qui serviront à alimenter ces audio-

guides ont été réalisées à Landerneau. Le maire, Patrick Leclerc ; Aline Tassin et Anne-Marie Prigent, en tant que guides bénévoles ; André Le Gall-Sanquer, de l'association Dourdon ; Marie-Pierre Cariou et Magali Prigent, du service du patrimoine, ou encore une médiatrice du Fonds Hélène et Édouard Leclerc ont ainsi été enregistrés. Leurs commentaires (trois minutes environ chacun) viendront ponctuer les dix arrêts programmés d'une balade d'environ une heure dans le centre-ville de Landerneau. « Souvent, on fait appel à des acteurs pour prêter leur voix aux audioguides. Nous, nous avons fait le choix de donner la parole à des

figures locales qui connaissent bien les sites en question », poursuit Sophie Louarn. Il en a été de même pour La Roche-Maurice, La Martyre et Daoulas.

Fichiers à télécharger

Pour se procurer ces enregistrements (à partir du 1^{er} juillet, donc), il suffira de se rendre à la maison du tourisme pour Landerneau ou dans les Points I des communes concernées. Là, un lecteur MP3 sera remis au visiteur contre une pièce d'identité. Il sera également possible de télécharger ces fichiers audio sur le site du pays des rives d'Armorique (www.rives-armorique.fr).

Le Télégramme
21 Mai 2013

Ville et pays se dévoilent au son des audio-guides

Découvrir les endroits phares de la cité de la Lune ou encore explorer les sites exceptionnels du pays de Landerneau-Daoulas, en toute autonomie, sera désormais possible.

Balades guidées

Grâce aux audio-guides, les personnes pourront désormais visiter le Landerneau historique ainsi que la boucle de l'abbaye de Daoulas, l'enclos paroissial de La Martyre et le château de La Roche-Maurice en toute liberté. Cette formule innovante est le résultat de nombreuses sollicitations de visiteurs qui, charmés par la ville et son patrimoine, souhaitaient des visites guidées. « Nous ne pouvions malheureusement pas satisfaire cette demande. Alors nous avons lancé une réflexion qui a abouti sur la mise en place des audio-guides. Il s'agit de faire comprendre le lieu, raconter des anecdotes. Une vingtaine d'audio-guides devraient être disponibles fin juin, début juillet », explique Sophie Louarn, responsable du service tourisme.

La conception

Armelle Leroux, de l'agence Expression Normade de Paris, a relevé le défi. Elle a passé cette semaine quatre jours sur les terres du pays de Landerneau-Daoulas afin d'interviewer les connaisseurs tant en histoire qu'en architecture des sites.

« Après avoir reçu de la documentation envoyée par le service tourisme, et après avoir travaillé les sujets », la jeune Parisienne a fait parvenir aux interlocuteurs sélectionnés les grandes orientations de l'entretien. « Le principe est de faire glisser l'interview vers une discussion. Il faut que le visiteur ait l'impression



Au premier plan, Armelle Leroux, intermède Anne-Marie Tanguy, conseillère municipale de Landerneau, déléguée au patrimoine culturel. Au second plan, de gauche à droite : Sophie Louarn, responsable du service tourisme et Aline Tassin, du réseau guide bénévole.

d'avoir un guide à proximité, indique Armelle Leroux. Après des enregistrements qui peuvent durer un certain temps, je dois réduire le temps de chaque station à trois minutes. » Un temps raisonnable pour que le visiteur ne décroche pas.

Une bande sonore accompagnera également la discussion. Ainsi on pourra entendre les cloches de l'église Saint-Thomas de

Landerneau, ou encore le bruit du moulin de Daoulas.

Comment ça marche ?

L'audio-guide indique le chemin à suivre et s'arrête dans les endroits remarquables (neuf stations en tout sur la ville de Landerneau). Un plan sera également disponible.

La mise en main des iPods et d'écouteurs (protégés des films plastiques

jetables) sera gratuite. « Nous demanderons de laisser, le temps de la visite, soit une pièce d'identité, soit les clés de la voiture », précise la responsable du service tourisme. Le téléchargement des enregistrements peut se faire aussi sur le site internet du service de tourisme ou être scanné via les QRcode.

Aude KERDRAON.

Ouest-France
18 Mai 2013

> Aujourd'hui

URGENCES

SANTÉ

Hôpital : route de Pencran, tél. 02.98.21.80.00.
Pharmacies de garde : tél. 32.37 (0,34 € la minute).

SÉCURITÉ

Pompiers : tél. 18. Gendarmerie : tél. 17 ou 112 (depuis un portable).

SERVICES

EDF : tél. 0.800.123.333 ou 39.29. GDF : tél. 02.98.02.02.22.

PRATIQUE

DÉCHÈTERIE

Saint-Éloi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; tél. 02.98.85.19.50.

MARCHÉS DU JOUR

Ce matin, place du Marché et sur le pont habité

LOISIRS

MÉDIATHÈQUE

De 14 h à 19 h. Tél. 02.98.85.76.00.

AQUALORN

De 10 h à 21 h. Tél. 02.98.85.18.89.

CINÉMA

AU ROHAN

MONSTRE ACADEMY. À 17 h 30.

LES BEAUX JOURS. À 17 h 30.

PACIFIC RIM. À 20 h 45.

WORLD WAR Z. Interdit aux moins de 12 ans. À 20 h 45.

LE TÉLÉGRAMME

N° lecteur : tél. 09.69.36.05.29 (prix d'un appel local).

Rédaction : landerneau@letelegramme.fr ; fax, 02.98.21.72.45.

Site : www.letelegramme.fr

Publicité : tél. 02.98.85.03.29.

Petites annonces pour particuliers : tél. 0.810.512.512 (prix d'un appel local).

Annonces légales : tél. 02.98.33.74.77.

Avis d'obsèques : tél. 0.810.811.046 (prix d'un appel local) ; fax, 0.820.200.538 (0,118 € TTC la minute).

Vente de photos aux particuliers : www.letelegramme.fr

> Faits divers

Un blessé sur la RN 12

Il était 13 h, hier, lorsqu'un conducteur qui circulait sur la RN 12, dans le sens Morlaix-Brest, a perdu le contrôle de son véhicule, au niveau de l'échangeur de Saint-Éloi, en Ploudaniel. Légèrement blessé, le jeune homme de 25 ans, originaire de

Plouédern, a été pris en charge par les pompiers et transporté à l'hôpital de Landerneau pour examens. L'accident n'a que très peu perturbé la circulation, la voiture accidentée ayant stoppé sa course sur le bas-côté.

Tourisme.

Les audioguides sont arrivés

Avec un petit peu de retard, certes, les audioguides, proposés par la communauté de communes, sont arrivés. Suivons le guide... numérique.

Hier, élus, guides et spécialistes de patrimoine ont officiellement lancé les audioguides de la communauté de communes.



« On rejoint beaucoup de collectivités qui font déjà cela. Cette année, on va expérimenter les audioguides dans les sites où l'on dispose d'un Point I. D'autres communes qui le souhaitent pourront se mettre sur les rangs par la suite », expliquait, hier, Jean-Claude Le Tyrant, vice-président de la communauté de communes, en charge du tourisme. Quatre sites ont donc été retenus : le château de La Roche-Maurice, le circuit-découverte de Daoulas, l'enclos paroissial de La Martyre et le circuit-découverte de Landerneau.

Retenir le touriste

« Le but est de garder le touriste le plus longtemps possible sur notre territoire », fait remarquer le maire, Patrick Leclerc. C'est

pourquoi, à Landerneau, deux départs possibles sont proposés aux visiteurs. D'un côté, la maison du Tourisme et, de l'autre, le fonds Leclerc qui est une nouvelle donnée importante, à l'heure d'envisager la politique touristique.

« Avec le fonds Leclerc, on voit arriver de nouveaux touristes. Ces audioguides offrent à ces derniers une première réponse. Car il est difficile de programmer des visites guidées traditionnelles pour ce public. Il s'agit assez souvent de personnes seules qui arrivent petit à petit », poursuit le maire.

Service gratuit

Comment les choses se passent-elles concrètement ? Pour bénéficier de ce nouveau service gratuit, il suffit se rendre dans l'un

des Points I concernés (pour Daoulas, La Martyre et La Roche) ou, pour Landerneau, à la maison du Tourisme ou au fonds Leclerc. Là, en échange d'une pièce d'identité pour caution, un lecteur MP3 vous est remis. On peut aussi télécharger l'audioguide (www.rives-armorique.fr).

La particularité de ces audioguides, c'est que l'on y entend non pas des comédiens mais des passionnés du cru : Patrick Kérnévez, docteur en histoire médiévale, pour La Roche-Maurice ; Patrick Hubert, guide de l'Apeve, pour La Martyre. Pour Landerneau (la plus longue des visites), le maire, Patrick Leclerc, Aline Tassin et Anne-Marie Prigent (guides), Marie-Pierre Cariou et Magali Prigent (service du patrimoine) ou encore Katell Mancez (fonds Leclerc) ont été mis

à contribution. De fait, avec la voix de plusieurs intervenants, la visite est moins monotone et monocorde.

Offre supplémentaire

Mais alors, que deviendront désormais les guides bénévoles ? Par un jeu de vases communicants, ces derniers vont-ils perdre leur « clientèle » ? « Il s'agit d'une offre supplémentaire, à même, je crois, de booster les équipes de bénévoles. Et puis, il ne s'agit ici que d'une première approche qui ne donne que des clés », estime le maire. Quant à Aline Tassin et Anne-Marie Prigent, deux guides, elles rappellent que leurs visites sont plus longues et plus complètes et permettent ainsi d'aller plus avant dans la découverte du patrimoine.

Des audioguides pour visiter en toute autonomie

Nouvelle étape pour le tourisme dans le pays de Landerneau. Daoulas, La Roche-Maurice, La Martyre et Landerneau peuvent dorénavant se visiter à l'aide d'un audioguide.

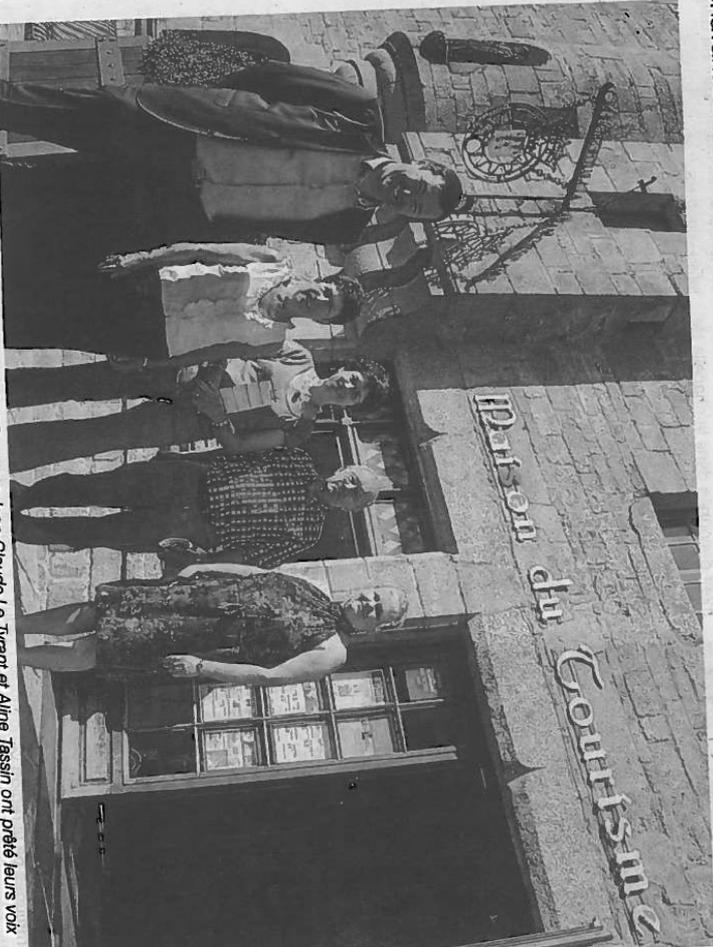
Quatre sites du pays de Landerneau-Daoulas dans un petit lecteur MP3. La Communauté de communes lance les audioguides. « C'est un intermédiaire entre la visite individuelle et la visite guidée », admet Sophie Louarn, responsable à la maison du tourisme de Landerneau.

Quatre sites sont à découvrir : le casque sur les oreilles : le château de La Roche-Maurice, l'enclos paroissial de La Martyre et les circuits de découverte de Daoulas et Landerneau. « Pour l'instant, nous expérimentons. Les audioguides sont disponibles dans les points d'information touristiques », indique Jean-Claude Le Tyrant, vice-président de la Communauté de communes chargé du tourisme. Pas de caution à verser. Une carte d'identité suffit. « Si ça fonctionne, nous satisferons la demande d'autres sites », promet-il. Sophie Louarn ajoute que le service va être disponible 24 heures/24 : « Les fichiers MP3 seront téléchargeables sur internet dès la semaine prochaine », annonce-t-elle.

Guidés par des personnalités locales

La responsable tourisme précise que « les interventions ont été réalisées par des gens du cru ». Jean-Claude Le Tyrant, Andrée Le Gall-Sanquer, Patrick Hubert ou l'historien Patrick Kernevez en font partie. Les visites audioguidées durent de 30 minutes à La Roche-Maurice jusqu'à une heure à Landerneau.

L'audioguide gratuit et simple d'accès menace-t-il les visites guidées classiques ? « Non », répond Sophie Louarn. Ce n'est qu'une pré-visite qui vise à donner les clés de compréhension du patrimoine. L'audio-guidage pourrait même



Patrick Leclerc, Anne-Marie Prigent, Andrée Le Gall Sanquer, Jean-Claude Le Tyrant et Aline Tassin ont prêtés leurs voix à l'élaboration des audioguides.

booster les visites guidées ». Une vision partagée par le maire de Landerneau Patrick Leclerc : « Cela nous permet d'assurer une diversité d'offres sur des sites qui commencent à avoir une certaine notoriété », fait-il remarquer. Le but, ajoute-t-il, est de « garder les touristes le plus longtemps possible sur le territoire ».

L'offre pourrait s'étoffer en cas de succès. En proposant l'audioguide en langue étrangère, notamment,

« L'arrivée du fonds Hélène et Édouard Leclerc attire un nouveau public à Landerneau, rappelle le maire. Il faut structurer touristiquement notre territoire ». Sophie Louarn ne compte pas non plus s'arrêter là : « Si le système mis en place fonctionne, nous mettrons en place un système de flash codes qui permettra d'avoir instantanément les fichiers sur smartphones. »

Portrait des audio-guides :
La Roche-Maurice : à l'ossuaire de l'enclos paroissial.
Daoulas : à l'enclos de la meunerie.
Enclos paroissial de La Martyre : au point « 1 » face à l'enclos.
Landerneau : à la maison du tourisme ou au fonds Hélène et Édouard Leclerc pour la Culture.

Matthieu STRICOT.

Finaliste pour « le meilleur job de France »

Le Landerneéen Jean-Baptiste de Bel-Air fait partie des dix finalistes pour un job à 10 000 € Rencontre.

Un CDD d'un mois payé 10 000 € ça vous tente ? Jean-Baptiste de Bel-Air pourrait bien être le petit chanceux qui décrochera cet emploi. Ils étaient 3 000 participants. À 22 ans, Jean-Baptiste vient d'être sélectionné parmi les dix finalistes en lice pour ce « meilleur job de France ».

Originaire de Landerneau, le jeune homme a commencé ses études au lycée Saint-Sébastien. « J'ai pas mal voyagé mais je suis vraiment Landerneéen », explique-t-il. Bac en poche, il poursuit ses études en classe prépa au lycée Kerthen à Brest. En 2010, il s'installe à Rennes pour étudier à l'école supérieure de commerce (ESG). Pendant son cursus, Jean-Baptiste s'envole six mois vers l'Amérique latine puis s'achève une année de césure qu'il passe au sein de la rédaction du Figaro à Paris.

« J'étais assistant chef de projet web marketing. Ce stage de dix mois a été très formateur. Je travaillais directement avec les journalistes. J'ai appris à bien utiliser les réseaux sociaux et à me mettre du côté des lecteurs pour comprendre leurs attentes. L'objectif : valoriser au maximum le travail des journalistes et augmenter l'audience. C'est grâce à cette expérience-là que j'ai été sélectionné pour le « meilleur job de France » ».

Un aventurier 2.0

Jean-Baptiste ne pensait pas décrocher un jour une telle offre d'emploi. C'est par hasard, sur Facebook, que le jeune homme est tombé sur cette annonce. « Mon profil correspondant à ce qu'ils recherchaient, j'ai donc créé un CV vidéo comme il était demandé ».

En quoi consiste réellement cet emploi ? Être disponible du 15 août



Jean-Baptiste de Bel-Air a étudié au lycée Saint-Sébastien de Landerneau.

au 15 septembre pour voyager et découvrir une région du Sud de la France tous frais payés. Seule contrainte, le gagnant devra partager son expérience avec les internautes via les réseaux sociaux. Ses missions ? Faire du sport, rencontrer des chers d'entreprisés et des recruteurs dans le but de promouvoir le « made in France ». Le salaire devra représenter la marque Facelobb France à l'origine de ce concours.

Clémentine MERCIER